

Demande d'autorisation de battue anticipée du sanglier avant l'ouverture générale

A envoyer par mail : accueil@fdc21.com ou par courrier à l'adresse suivante :

FDC 21 RD 105 – lieu-dit « Les Essarts » CS 10030
21490 NORGES LA VILLE Cedex

Madame, Monsieur, :

Président(e) de la Ste de chasse de :

Plan de chasse n° :

Dans l'objectif de prévenir et réduire les dégâts, je sollicite auprès de la FDC 21 l'autorisation d'organiser des battues au sanglier avant le 15 août comme le prévoit l'arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2022/2023 dans le département de la Côte d'Or.

Observations éventuelles :

Fait à :

Le : / / 20

Signature :